Nouvelles Locales ET RÉGIONALES

L'AVIATEUR ROLLS

traverse le pas de Calais aller et retour

SANS ATTERRIR EN FRANCE

Calais, 2 juin.

L'aviateur anglais Rolls, parti de Douvres, a évolué sur Calais à 7 heures 10.

Il a trouvé autour de l'atmosphère des Douaniers, et, sans avoir atterri, est reparti vers le côté anglaise.

Il tenait l'atmosphère à une grande hauteur.

A son arrivée à Calais, ancun des torpilleurs qui devaient l'escorter, n'était en vue du port.

Douvres, 2 juin.

L'aviateur Rolls est revenu à Douvres et il a atterri sans accident à 7 heures 55. Il a effectué ce vol de retour de Calais à Douvres en 42 minutes.

L'exploit de Rolls est d'autant plus remarquable que l'aviateur a fait la traversée du pas de Calais, de la côte anglaise en France et retour sans arrêt.

Le passage au-dessus de Sangatte

Calais, 2 juin.

C'est un peu au-dessus de Sangatte que l'aviateur anglais Rolls a passé sur le territoire français, il a longé la côte jusqu'au sémaphore des Baraques et a repris la direction de Douvres.

M. Humbert, charron à Sangatte, a recueilli à 7 heures 25 du soir, dans son jardin, un petit paquet contenant une enveloppe entourée d'un ruban tricolore et d'une rondelle de plomb percée de deux trous.

Dans le paquet se trouvaient ces mots : Camplimenis à l'Aéro-Club de France. — Bété d'un aéroplane Wright en traversée d'Angleterre en France. — Vive l'entente. — Signé : C.-S. ROLLS.

Une deuxième enveloppe, exactement semblable à la première, est tombée sur une petite route, derrière la mairie de Sangatte. Celle-ci fut ramassée par MM. Durand et Prévot.

Ces deux paquets portaient comme adresses : Au représentant de l'Aéro-Club de France et au représentant de l'Aéro-Club d'Angleterre. — Ils ont été remis immédiatement à M. Hénion, commissaire délégué de l'A. C. F., à Calais.

M. Hénion a adressé une dépêche de félicitations à l'aviateur Rolls et lui annonce qu'il est en possession de ses documents et que MM. Ruinart, père et fils, avaient décidé d'offrir à Rolls une coupe de 2.000 francs.

L'enthousiasme en Angleterre

Douvres, 2 juin.

L'aviateur Rolls a effectué sa double traversée du pas de Calais pour ainsi dire sans descente.

Il n'avait en effet à sa disposition, à son départ de Douvres, que deux remorqueurs qu'il est bien vite distancés, quant aux contre-torpilleurs, ils venaient de recevoir de l'Amirauté, l'ordre de reprendre leur service régulier.

Quand le Rolls qui ouvrait les falaises apprit par un télégramme que Rolls était arrivé à la côte française, elle poussa d'enthousiastes acclamations en son honneur. Mais quand elle le vit revenir en vue du port anglais, ce fut du délire, et l'air retentit de hourras frénétiques.

Rolls, qui était parti de Douvres à 6 h. 1, a effectué la double traversée en 80 minutes.

La Catastrophe du "Pluviôse"

Toutes les chaînes sont mailles, la mer est belle et le renflouement du sous-marin paraît n'être plus qu'une question d'heures.

Calais, 2 juin, 4 h. soir.

Le temps calme s'est maintenu toute la nuit. Aussi on a-t-on profité pour travailler activement à la dernière ceinture sur le Deuxième-chalutier qui a été conduit par le *Moulion* au-dessus du *Pluviôse*. Les travaux, favorisés par un temps magnifique, ont été poussés activement toute la matinée. L'amiral Bellue les surveillait de la dunette du *Bouvines*.

A 11 heures les trois dernières chaînes étaient enfin mailles. Huit chaînes, à sur charge chaînes, plongeront maintenant. Il ne reste plus qu'à les prendre également pour repartir l'effort. Il faut vu bien, en attendre à la marée prochaine, de soulever le *Pluviôse* et de faire une première étape.

Un scaphandrier, descendu ce matin à l'avant du *Pluviôse*, a pu confirmer si le trou d'homme qu'on avait signalé hier comme étant entr'ouvert l'était réellement.

LE MAIRE D'HOUPLINES

est condamné à trois journées de travail

Le citoyen Sohier, maire d'Houplines, comparaissait jeudi matin devant M. le juge de paix d'Armentières.

Candidat dans la 6e circonscription de Lille, on lui reprochait d'avoir, en tirant des cartouches en plein air, violé l'article 6 de la loi du 30 juin 1887, ainsi conçu : Les réunions ne peuvent être tenues sur la voie publique, sous peine d'application des sanctions de simple police.

A défaut de l'avoué de son choix, Me Antoine Tellier, retenu ailleurs, le citoyen Albert Inghels avait plaidé l'excuse de « présomption ».

Son système de défense fut simple. Il fit valoir que, bien avant le citoyen Sohier, d'autres citoyens, candidats aux élections législatives ou pour toute autre raison, ayant à prendre la parole, l'avaient fait en plein air.

A l'appui de ces affirmations, le défenseur improvisé cita le nom de M. Chaumet, ancien fait comparaître à l'article 6 de la loi du 30 juin 1887.

M. le juge de paix fut-il entièrement ? Pas le moins du monde. Simplement, il fit application, au cas du citoyen Sohier, de la loi du 3 brumaire, an IV, article 605, ainsi conçu : « Sont punis des peines de simple police ceux qui auront encombré la voie publique », laquelle loi est communément appelée par les marchands des quatre-saisons, charretiers, camelots, etc.

Et Monsieur le Maire fut condamné à 3 journées de travail !

Il paraît qu'il a interjeté appel.

XVIe GRAND CONCOURS

National et International de Tir de Roubaix

Résumé du programme des fêtes

Jeudi 2 juin. — De 3 h. à 5 h., au Stand des Trois-Ponts, concert par la musique du 43e d'infanterie.

Dimanche 12 juin. — Fête des tireurs : réception à la gare du Nord et cortège jusqu'au stand, avec la concours de sociétés musicales de Roubaix, Tourcoing, Calais, Amiens et Cambrai. Le soir, sur la Grande-Place, concert par la « Philharmonique de Saint-Quentin ».

Jeudi 16 juin. — Fête Franco-Anglaise. Brillante réception des tireurs d'Outre-Manche, avec le concours de la fanfare du 16e bataillon de chasseurs à pied. Le soir, au square Pierre-Catteau, grande fête de nuit : bombes, feux, embrasement général, concert par la musique municipale « La Grande Harmonie ».

Dimanche 19 juin. — Fête Franco-Belge. Réception à la gare du Nord, cortège jusqu'au stand ; banquet avec concert par la fanfare du 16e bataillon de chasseurs à pied. Le soir, sur la Grande-Place, poses plastiques et productions gymniques par plusieurs sociétés de gymnastique de Roubaix et environs. Bouquet d'artifice.

Jeudi 23 juin. — Fête Franco-Suisse. Réception à la gare du Nord, cortège jusqu'au stand, banquet avec concert par la fanfare du 16e bataillon de chasseurs à pied. Le soir, grande fête de nuit au square Pierre-Catteau, concert par l' « Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Musiciens Français ».

Le Ministre de la Guerre à Roubaix

M. le général Brun, ministre de la Guerre, arrivera à Roubaix le dimanche 26 juin, à 11 h. ½ du matin. Il sera reçu à la gare du Nord par toutes les sociétés de la ville. Après les présentations, un imposant cortège se mettra en marche pour le stand des Trois-Ponts, où aura lieu un grand banquet officiel. La « Grande Harmonie » se fera entendre pendant le repas. Le soir, au square Pierre-Catteau, grande fête de nuit avec le concours des « Enfants de la Lyre », de Wattrelos.

A chacune des dates indiquées plus haut, toutes les grandes artères seront illuminées au gaz et à l'électricité.

LES GRÈVES

A la filature Boutmy à Lannoy

Chez MM. Boutemy frères, jeudi, 60 démonteuses de la nouvelle filature se sont mises en grève. Quelques heures plus tard, 156 fileuses ont également abandonné le travail. Elles demandent une augmentation de salaire. On prévoit pour vendredi que 100 autres ouvrières suivront le mouvement.

Chez Parent-Montfort à Lannoy

16 gamins de machine se sont mis en grève dès l'après-midi d'hier. Ils demandent une augmentation de 25 centimes par jour.

ROUBAIX

LA FÊTE DES ÉCOLES AU GROUPE SCOLAIRE DE LA RUE D'URAN

Samedi 4 juin. — Retraite aux flambeaux, départ de l'Ecole des garçons, à 9 heures du soir. Itinéraire : rues d'Oran, de Cartigny, d'Alger, de Congo, de la Conférence, d'Alger, de Cartigny, du Caire, d'Oran, d'Alger, de Constantine et de Hufin.

Dimanche 5 juin. — Concert à 3 h. 1/2, salut d'un bal des familles.

Lundi 6 juin. — Fêtes des enfants, distribution de gateaux.

PAUVRE FILLETTE

Chez MM. Raymond Lefebvre et Cie, filature, rue de l'Espérance, Mlle De Kuyscche Eugénie, 15 ans, bâcheuse, demeurant à Hem, tombait hier de la Broche-de-Fer, en la phalangette de l'index gauche écrasée par les organes de son métier sur lequel elle tomba à la suite d'une glissade.

La fillette a été amputée et on n'est que dans un mois qu'il lui sera possible de reprendre son travail.

IL FAUT RENDRE A CÉSAR...

Jeudi matin, Louis Seine, 30 ans, manœuvre de maçon, demeurant rue du Grand-Chemin, 60, est venu se constituer prisonnier au poste de police du 2e arrondissement, en disant le seul et unique auteur du bris de la vitrine de l'estaminet Clémence Pauwelyn, rue des Arts, 198, pour lequel son cousin, Joseph Coppens, avait été arrêté.

Seine a été expédié à Lille.

AIMABLE GENDRE

Procès-verbal a été dressé à la charge de Jules Berger, 27 ans, rattacheur, demeurant rue des Longues-Haies, cour Clarisse, pour coups et blessures sur sa belle-mère, Alphonsine Lévêque, épouse Lecocq, demeurant même cour.

MAIN MUTILÉE

Chez MM. Toulemonde frères, filateurs, rue Olivier-de-Serres, un cardeur, M. Louis Decottignies, 36 ans, demeurant rue Rollin, maison Jacquard, 9, a eu la main droite mutilée en voulant, pendant la marche, retirer une mèche de laine engagée dans les organes du métier. En raison de la gravité des blessures, le docteur a déclaré faire des réserves pendant au moins deux mois.

BRAS CASSÉ

Par suite de la chute de ces deux chevaux, le domestique de la Brasserie des Trois Villes, M. Adhille Vancauwenberghe, 31 ans, demeurant rue Lakruyère, à Flers, a été lancé sur la chaussée et s'est brisé l'avant-bras droit. Un repos de six semaines sera nécessaire pour sa complète guérison.

LA CAMBRIOLE

Mercredi soir, tandis que Julie Bizet, veuve Louis Monsigny, 56 ans, cabaretière, rue de l'Espérance, 60, se trouvait au cinéma de la rue du Chemin-de-Fer, des malfaiteurs inconnus se sont introduits dans sa demeure en au moyen d'une fausse clef et y ont dérobé un vélo, une somme de deux francs, placée dans le tiroir du comptoir, et une somme de dix-sept francs que contenait le tiroir du compteur à gaz à paiement préalable. M. Lache, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête.

ROUBAIX PETITE GARNISON

Les délégations des régiments d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie et des bataillons de chasseurs à pied des vingt corps d'armée de la métropole, venant prendre part au XVIe grand concours national et international de tir, seront reçues au Palais de Justice, dans les locaux mis à la disposition de l'Ecole de Tir et d'Instruction militaire de la Fédération des Sociétés ouvrières de Roubaix.

Pendant toute la durée du concours, l'Etat-Major aura son siège à l'Hôtel Pratique de Commerce et d'Industrie, rue de Collège.

CHEZ LES APPRÊTEURS

Jeudi matin, 19 ouvriers de l'apprêt J. et A. Dubar, rue du Bois, ont arrêté le travail, demandant la réintégration d'un camarade congédié.

CONSEILLERIES MUNICIPALES

Réunion des 6e et 3e commissions, le vendredi 3 juin, à 6 heures du soir. Centre du jour : Collège de jeunes filles ; internat ; compte d'administration et compte de gestion du Trésorier 1909 ; approbation — Collège de jeunes filles ; internat ; budget supplémentaire de 1910 ; approbation — Internat ; budget primitif de l'exercice 1911 ; approbation — Externat ; compte d'administration et compte de gestion du Trésorier 1909 ; approbation — Externat ; budget supplémentaire de 1910 ; approbation — Externat ; budget primitif de l'exercice 1911 ; approbation — Cours de cuisine et indemnité pour surveillance générale ; 6e avenant au traité concessionnaire — Secours et subsides : Le Cercle orphéonique « Les XL » ; demande de subside pour le grand concours international de Bruxelles — Secours et subsides : « La Grande Fanfare » demande de subside à l'occasion du 50e anniversaire de sa fondation — Secours et subsides : Institut Industriel de Lille ; demande de subside.

ÉLOGES MUNICIPAUX

Par arrêté du maire en date du 27 mai, M. Lafrette, qui vient de cesser ses fonctions de directeur de la voirie, a été nommé directeur honoraire du même service.

RETOURNEZ CHEZ VOUS

Par arrêté en date du 26 mai 1910, M. le Ministre de l'Intérieur vient d'ordonner l'expulsion de ce boulanger de la Grande-Rue que la justice locale s'attelaite aux mesures, et dont les victimes étaient des garçons de 12 à 14 ans.

Le boulanger, un sieur A. D..., ayant été relaxé par le tribunal correctionnel, le parquet général vient d'interjeter appel à minima de cette décision, devant la Cour d'appel de Douai.

A. D... est originaire de Province (Belgique).

LA FOURRIÈRE

Mercredi, le service de la fourrière a capturé sept toutous vagabonds et dressé un procès-verbal.

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

L'assemblée générale annuelle aura lieu le samedi 4 juin, à 5 heures un quart précises, dans le grand amphithéâtre de l'école (entrée place Chanzy).

Nous rappelons l'ordre du jour : Rapport du secrétaire de la mutualité ; rapport des secrétaires de groupes ; rapport du secrétaire général administratif ; rapport du trésorier général.

Renouvellement partiel du bureau (6 membres à élire). Membres sortants rééligibles : MM. Barrans, Bernez, Boulevret, Florquin, Sabbe. — Membre nouveau : secrétaire de la Fédération.

Pourboire gratuite entre les membres présents.

De très beaux lots seront tirés au sort, parmi lesquels nous citerons : des dons du ministère des Beaux-Arts, du M. Victor Champier, du Musée Beaux-Arts, un magnifique tableau de M. Paul Philippe « La Printemps » ; objets d'art, montres. Un billet sera remis aux présents à 6 heures un quart, en entrant au moment du tirage.

Le Comité fait un pressant appel de tous les sociétaires pour qu'ils viennent à cette belle réunion ; il espère plus une fois que l'assemblée trouvera nécessairement, l'année prochaine, une plus grande ampleur au mouvement de sympathie.

L'Association fournira, samedi, aux 1.000 sociétaires de réunion qui en feront la demande, un ouvrage important de notre ancien et regretté président, Eugène Reboux, et plusieurs autres ouvrages pratiques de perspective, mise en place, Revue mensuelle, Bulletin bibliographique, service juridique, conférences et cours de perspective, dessin, modelage, mathématiques, rédaction, comptabilité, etc.

Les anciens et anciennes élèves non encore sociétaires sont particulièrement priés d'assister à l'assemblée.

AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'INSTITUT TURGOT

L'excursion à bicyclette à Ypres aura lieu dimanche prochain, 5 juin.

Cette excursion, préparée avec beaucoup de soins, promet d'être très intéressante. Ypres, l'ancienne métropole des Flandres, a conservé, comme Bruges, un visage, son aspect moyenâgeux. Les anciens remparts qui subsistent encore à la porte de Lille et de Thielrout, sont transformés en jardins suspendus d'une remarquable beauté. Les immenses Halles d'Ypres, construites vers l'an 1200, surpassent en importance et en ampleur les monuments civils du moyen-âge.

Ypres possède aussi une quantité d'habitations privées très intéressantes qui subsistent au moyenâge mais qui n'ont rien archaïque et contiennent généralement à les mettre en valeur.

Nombreux sont de nombreuses que les commandes trouvé rapidement à Bétong de Dixmude, bien charmants, dans un décor de verdure, vraiment admirable.

Voilà un but d'excursion qui attirera tous les cyclistes turgotins.

Réunion à 5 heures du matin au café des Turgotins, départ à 5 heures pour Lille, arrivée à Ypres vers 9 heures pour rentrer à Roubaix à 6 heures.

LES XL A BRUXELLES

On nous communique la lettre suivante :

A M. Charles Wallinne, sous-chef des sympathisants « Cyclo-Gaîte ».

Monsieur,

Si j'étais, comme vous, un grand écrivain, je pourrais, le chanter de la Jeunesse qui fait la réclame accompagnée de votre cœur, je ne pourrais, pour vous exprimer, de ma part, le plus frais et de mon style le plus pur ! Hélas, je ne pouvais que le bien faible talent d'un débutant dans la chanson, mais, vous pouvez compter sur la fidélité, vous pouvez vous en assurer avec, comme vous le faites si bien, l'expression sincère de la joie que j'ai éprouvée en apprenant et en relisant votre lettre, si profond, si sympathique et si dénoué intérieur de nos chers scrutateurs qui ont pénétré jusqu'au cœur vaillant.

Et pourrais-je en être autrement ? N'est-ce pas logique, quand on sait que ces concurrents, que cette sympathie nous prennent d'une société dont la compétence et la réputation sont universellement appréciées !

Ces quelques mots nous allons, cher Monsieur, nous vous adresser de la rapporter en page inégalant de l'organisation que vous avez les Cyclo-Gaîte est acquise par une des sociétés les plus artistiques dans le monde orphéonique.

Oui, cette fraternité, cette joie, cette fraternisation de nos cœurs, nous affirmerons et montrerons artistes, nous vous ferons, nous prendrons, et, si vous allez que nous ne pouvons pas digérer l'honneur de la France, et en particulier celle de Roubaix.

Tous nos efforts sont tendus vers ce but, qui sera peut-être pour notre chère orphéon, la plus admirable page de sa carrière.

A ces triomphes sans bornes, je prédire une défaite glorieuse.

Mais vous nous avez rempli de dévouement et vous pouvez avoir qu'en comment préparant, je serai leur chef !

Un soir, du moins, les Cyclo-Gaîte vous prendre !

Merci pour Rouvelle, Monsieur Richard et Monsieur, en la compétence, le plus possible du soir, du grande, mettre et ai, ainsi, tout une [illegible] [illegible] [illegible]